

10 Faits divers & Justice

Faux et usage de faux et escroquerie

Avec des documents falsifiés, il crée une université à Libreville

COE

Libreville/Gabon

UN ressortissant togolais, Richard Mot alias "Richard Dedieu", 28 ans, résidant au Gabon depuis quatre ans, a été interpellé le mercredi 9 novembre dernier à son domicile, par la Police d'investigations judiciaires (Pij). Motif : il aurait usé de faux documents en créant, il y a six mois environ, l'Université Dedieu Richard, située derrière l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (Enset), qu'il a par la suite ouverte au public, sans autorisation préalable des autorités compétentes. Il devrait être déféré devant le parquet de Libreville cette semaine.

De source policière, ce sont deux étudiantes dudit établissement, disant être victimes d'une escroquerie de la part de son fondateur, qui ont saisi la police. Et pour cause, les jeunes filles ont constaté que tous les étudiants, toutes les années confondues, sont parqués dans une seule salle de classe !

Dans un premier temps, les deux apprenantes se rapprochent du fondateur, pour savoir pourquoi une telle situation. Malheureusement, elles sont surprises de constater que Richard Mot, au lieu de leur fournir les explications qu'elles sont en droit d'attendre, les rabroue, se mettant plutôt dans une colère noire.

Les deux jeunes femmes, comprenant finalement que rien ne tourne rond dans la fameuse université Dedieu Richard, décident donc de quitter l'établissement. Mais si l'une d'elle se contente d'exiger simplement le remboursement de ses frais de scolarité, l'autre ne compte pas en rester là. Celle-ci décide d'investiguer sur la situation administrative de l'établissement, ainsi que sur les éventuels partenariats conclus avec des établissements d'enseignement supérieur extérieurs au Gabon.

L'étudiante commence ses recherches du côté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la formation des cadres où elle s'entend dire que l'Univer-



Photo : COE

Richard Mot, le présumé faussaire attend d'être présenté devant le parquet de Libreville.

sité Dedieu Richard n'est pas reconnue d'utilité publique. Déterminée, elle se rend par la suite auprès de

différentes ambassades avec lesquelles le ressortissant togolais dit avoir tissé des partenariats, avec

l'aide de quelques-unes de ses connaissances résidant dans ces pays-là.

INVESTIGATIONS • Mais là encore, notre "détective" d'occasion découvre que tout ceci n'est que pur mensonge. Dès lors, elle en conclut que tous les diplômes qui pourraient être délivrés par ladite structure seraient de simples papiers, sans la moindre importance. Ce qui est suffisamment grave pour qu'elle ne se taise pas, selon elle.

C'est alors qu'entrent en scène les agents de la Pij, qui mènent à leur tour des investigations sur les conditions d'ouverture de la fameuse université. Celles-ci confirmeront celles déjà menées par l'étudiante. D'ailleurs, au cours de la perquisition menée au sein de l'établissement et au domicile du mis en cause, les policiers découvrent plusieurs documents d'état-civil : quatre passeports de diverses nationalités lui appartenant, mais délivrés au nom de Richard Dedieu ; plusieurs actes de naissance dont l'un indiquant que Mot serait un natif de

Franceville et un récépissé de la Carte nationale d'identité.

Interrogé sur la provenance desdits documents, il dit avoir obtenu l'acte de naissance gabonais par le canal d'un diplomate qu'il aurait rencontré en France. Et que ce serait à travers ce document qu'il aurait obtenu le reste de la paperasse.

Au poste où il est conduit par la suite, Richard Mot alias "Richard Dedieu" n'a pas fait mystère de ses procédés, et a reconnu les faits qui lui sont imputés. Il déclarera, cependant, que son établissement serait en attente d'un accord de partenariat avec le ministère de tutelle.

Mais en attendant de vérifier tout cela, et à présent que le scandale a éclaté, on imagine la réaction des autres étudiants qui avaient déjà payé leurs frais de scolarité. En outre, est-on vraiment sûr que Richard Mot s'est permis d'ouvrir clandestinement son établissement sans la moindre complicité de quelques fonctionnaires de l'Enseignement supérieur tapis dans l'ombre ? Tout porte à croire que non.

Vol à Port-Gentil

Christ Etienne Makaya Ziza en prison

J-P. A.

Port-Gentil/Gabon

LES policiers du commissariat central de Port-Gentil viennent de mettre la main sur un certain Christ Etienne Ziza, alias "Sony", un compatriote de 24 ans, qui aurait dérobé des téléphones portables et une

somme de 185 250 francs chez Auximilina Rogeline Stecy, Gabonaise elle aussi âgée de 23 ans. Déféré devant le parquet de Port-Gentil, le mis en cause a été placé, jeudi dernier, en détention préventive à la maison d'arrêt locale. De source proche de l'enquête, dans la nuit du 5 au 6 novembre dernier, vers 3 h du matin, dame Auximi-

line Rogeline, qui habite le quartier "Moukala nouveau marché", aurait été réveillée par son amie, Charnelle Gngui, qui dort au salon, et qui constate le cambriolage au réveil. Quelques indices montrent que le voleur s'est introduit par la fenêtre de la chambre des enfants. Disparu, une somme de 185 000 francs,

gardée dans un sac, ainsi que des téléphones portables, donnés comme se trouvant sous l'oreiller de Charnelle Gngui.

Les investigations menées par les victimes, aidées de quelques volontaires, s'avéreront heureusement alors fructueuses, dès lors que le présumé voleur, Christ Etienne Makaya Ziza, qui habite le quartier Boule Noire, aurait été surpris par les agents au quartier Salsa, en possession des appareils disparus dans la maison de la jeune dame.

Lors d'un interrogatoire à la police, le mis en cause aurait reconnu les faits, arguant qu'il avait commis ce forfait pour subvenir à ses besoins en vendant les objets volés. Ziza aurait même sollicité la clémence de la part de ses victimes.

Convoqué et entendu à son tour sur les faits de recel, le nommé Juldas Eko Mombo, l'acheteur du téléphone Blackberry, aurait reconnu avoir déboursé 22000 francs pour acquérir ce bien auprès du mis en cause, avant d'avouer avoir

fait preuve de naïveté en acceptant d'acheter un produit sans en connaître l'origine.

A signaler que le présumé voleur est connu des archives judiciaires pour des faits similaires, alors que le receleur Juldas Eko Mombo pourrait lui aussi faire l'objet de poursuites judiciaires pour recel. Il reste qu'à cause de sa bonne foi, caractérisée notamment par le fait qu'il ait restitué les appareils aux victimes, il a été laissé pour l'instant libre de ses mouvements.

Egarée en forêt pendant plusieurs jours

Elle meurt le lendemain de son retour au village

FN.

Mouila/Gabon

Nfoundou Ndouma, une femme âgée marchant difficilement, s'était rendue dans l'une de ses plantations, avant de s'égarer sur le chemin du retour. Après une semaine de recherches infructueuses, elle sera retrouvée par des employés de la société Olam Palm. Juste quelques heures passées avec les habitants, avant qu'elle ne s'en aille définitivement.

NFOUNDOU Ndouma, une compatriote du troisième âge, est morte dernièrement, un jour après son retour au village Koumbanou, dans le canton Ngounié central, sur la

route de Guiétou, département de la Douya-Onoye, dans la province de la Ngounié. Après avoir passé plus d'une semaine égarée dans la forêt, elle sera retrouvée par des employés de la société Olam Palm opérant dans la zone.

La vieille femme, qui marchait difficilement à cause de son état, s'était rendue cette matinée-là dans sa plantation, située non loin du village, afin de se ravitailler en victuailles. Mais le soir venu, la mamie ne rentrera plus au village. Dès lors, la famille restée à la maison a commencé à s'inquiéter. Malheureusement, pas de trace de Nfoundou jusqu'à la tombée de la nuit. Cette disparition a mobilisé tous ce que la localité compte de personnes va-

lides, pour des recherches, qui se sont révélées, hélas, vaines. Tout comme celles engagées par des éléments de la gendarmerie.

Mais, après une dizaine de jours, la vieille femme est retrouvée par des employés de la société Olam Palm, opérant dans la région, notamment sur le site de Moutassou, village de la même région. Elle porte de petites égratignures sur le corps, provoquées vraisemblablement par des lianes et autres végétations herbacées et blessantes. Elle paraît également exténuée, déshydratée et a perdu l'usage de la parole. Et comme pour emporter avec elle le secret de sa disparition, Nfoundou Ndouma est décédée le lendemain du jour de son retour au village.

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

NOS OFFRES DE FORMATION

Non Bacheliers ou Bacheliers

L'Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E) vous offre l'opportunité de préparer vos diplômes d'Etat dans les filières industrielles et celles du tertiaire.

La qualité de l'enseignement proposé par l'I.A.E repose sur le meilleur choix de son corps professoral et de ses moyens pédagogiques, son ouverture à l'international ainsi que la préparation des étudiants à une prise de responsabilité.

I - LES FILIERES INDUSTRIELLES

- Administration des Réseaux locaux d'Entreprise
- Génie Civil
- Réseaux et Télécom
- Développement d'Application
- QMS
- Maintenance des systèmes informatiques et réseaux

II - LES FILIERES DU TERTIAIRE

- Action commerciale
- Comptabilité gestion
- Transit Douane
- Gestion des Ressources Humaines
- Journalisme et Communication d'entreprise
- Commerce International
- Banque Finance Assurance
- Tourisme
- Carrières Juridiques
- Logistique et transport
- Gestion PME-PMI
- Assistante de Direction
- Langues et interprétariat

QUARTIER ACAE
B.P : 6421

Fixe : (+241) 70 37 51
70 37 52

Mobile: (+241) 85 12 69 98
87 88 91 33
86 44 99 66

e-mail : medfines@gmail.com
unibv@gmail.com